

AFFAIRE N° 4

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1990
DE LA REGIE ABATTOIR

Rapporteur : Jules RAUX.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 10 mars dernier, vous avez adopté le Budget Primitif 1990 de la Régie Abattoir.

Cependant, de sensibles impondérables sont venus s'ajouter à ces prévisions. Il est donc nécessaire aujourd'hui de soumettre à votre examen et à votre approbation le Budget Supplémentaire de la Régie Abattoir pour l'exercice en cours, lequel s'élève à :

- * 274 000 F en Fonctionnement,
- * et 21 000 F en Investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Art.	Libellés	Rappel /B.P. 90	Annula- tions	Nouvelles proposit.	Crédits / B.S. 90
------	----------	--------------------	------------------	------------------------	----------------------

<u>60</u>	<u>ACHATS</u>	<u>662 000</u>		<u>3 000</u>	<u>3 000</u>
6022	Fournitures consommables	250 000			
6061	Fournitures non stockables	400 000			
6063	Fournitures d'en- retien et petits équipements	3 000			
6064	Fournitures de bureau	9 000		3 000	3 000

<u>61</u>	<u>SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>584 000</u>		<u>129 000</u>	<u>129 000</u>
615	Entretien et réparation	340 000		129 000	129 000
616	Assurance de véhicule	4 000			
617	Etudes et recherches	200 000			
618	Divers	40 000			

<u>62</u>	<u>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>41 000</u>	<u>- 25 000</u>		<u>- 25 000</u>
625	Frais de déplace- ment et d'héberge- ment liés à la for- mation continue	25 000	- 25 000		- 25 000
626	Frais de télé- communication	16 000			

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES — Suite

Art.	Libellés	Rappel /B.P. 90	Annula- tions	Nouvelles proposit.	Crédits / B.S. 90
<u>63</u>	<u>IMPOTS / TAXES / VERSEMENTS ASSIMILES</u>	<u>240 000</u>		<u>146 000</u>	<u>146 000</u>
637	Taxe d'usage	240 000		146 000	146 000
<u>64</u>	<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>2 698 000</u>			
641	Rémunération du personnel	1 891 500			
645	Charges sociales ...	680 500			
647	Pharmacie	1 000			
648	Formation conti- nue du personnel ...	125 000			
<u>68</u>	<u>DOTATION POUR AMOR- TISSEMENT/ PROVISION</u>	<u>50 000</u>		<u>21 000</u>	<u>21 000</u>
681	Dotation p. amortis. des immobilisations corporelles	50 000		21 000	21 000
<u>TOTAUX DES DEPENSES</u>		<u>4 275 000</u>	- <u>25 000</u>	<u>299 000</u>	<u>274 000</u>

SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

Articles	Libellés	Rappel B.P. 1990	Proposit. nouvelle
<u>70</u>	<u>VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICE</u>	<u>2 523 490</u>	-
7061	Redevances d'abattage	1 870 490	- -
7063	Taxe d'usage	589 000	-
7086	Produits des acti- vités annexes	64 000	-
<u>74</u>	<u>SUBVENTION D'EXPLOITATION</u>	<u>1 751 510</u>	-
748	Subvention de la Mairie	1 100 000	-
<u>EXCEDENT PREVISIONNEL *</u>		<u>651 510</u>	<u>274 000</u>
* 651 510 + 274 000 = 925 510			
<u>TOTAUX DES RECETTES</u>		<u>4 275 000</u>	<u>274 000</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

Art.	Libellés	Rappel /B.P. 90	Crédits reportés	Annula- tions	Nouvelles proposit.	Crédits B.S. 1990
------	----------	--------------------	---------------------	------------------	------------------------	----------------------

<u>21</u>	<u>IMMOBILISATIONS</u> <u>CORPORELLES</u>	-	<u>180 000</u>	-	<u>21 000</u>	<u>201 000</u>
215	Installations techniques, maté- riels et outilla- ges industriels	-	120 000	-	-	120 000
218	Autres immobilisa- tions corporelles ..	-	60 000	-	21 000	81 000

<u>23</u>	<u>IMMOBILISATIONS</u> <u>EN COURS</u>	<u>400 000</u>	-	- <u>180 000</u>	-	- <u>180 000</u>
231	Construction en cours	400 000	-	- 180 000	-	- 180 000

<u>TOTAUX DES DEPENSES</u>		<u>400 000</u>	<u>180 000</u>	- <u>180 000</u>	<u>21 000</u>	<u>21 000</u>
----------------------------	--	----------------	----------------	------------------	---------------	---------------

SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES

Articles	Libellés	Rappel /B.P. 90	Nouvelles proposés.	Crédits B.S. 1990
<u>13</u>	<u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>350 000</u>	-	-
131	Subvention de la Mairie	350 000	-	-
<u>28</u>	<u>AMORTISSEMENT DES IMMOBILI- SATIONS CORPORELLES</u>	<u>50 000</u>	<u>21 000</u>	<u>21 000</u>
281	Amortissement des immobilisations	50 000	21 000	21 000
<u>TOTAUX DES RECETTES</u>		<u>400 000</u>	<u>21 000</u>	<u>21 000</u>

N O T E E X P L I C A T I V E

SECTION DE FONCTIONNEMENT

————— DEPENSES —————

Propositions nouvelles

615 - Entretien et réparations 129 000

L'augmentation de ce poste est nécessaire quant à la volonté de réaliser un certain nombre de travaux en ferronnerie, et de refaire les parcs de stabulation.

637 - Taxe d'usage 146 000

Au titre de 1987, une déclaration erronée au Fonds National des Abattoir (F.N.A.) conduisait à recevoir une subvention d'allègement.

Il convient, à présent, de procéder à un remboursement réclamé par le F.N.A..

681 - Dotation pour amortissement * 21 000

Cette dotation concerne les postes d'immobilisations 218 et 213 n'ayant pas été amortis en 1989.

218 - Autres immobilisations corporelles	* 17 700
213 - Construction (locaux gardien et gaz)	* 3 300

————— RECETTES —————

* - Excédent prévisionnel	* <u>274 000</u>
Excédent réalisé en 1989	925 510
Pris, pour partie, lors du B.P. 1990	<u>615 510</u>
Solde de l'excédent inscrit au B.S. 1990	* 274 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

————— DEPENSES —————

Crédits reportés

215 - Installations techniques, matériels et outillages industriels	* <u>120 000</u>
Crochets pour boeufs	* 23 000
Balance	* 36 000
Autres matériels (percos...)	* 61 000
218 - Autres immobilisations corporelles	* <u>60 000</u>
Micro-ordinateur	* 60 000

Annulations

213 - Construction en cours 180 000

Il est prévu la construction de vestiaires, d'un réfectoire et de bureaux, pour 400 000 F.

Les travaux correspondants ne sont cependant engagés en totalité cette année, d'où cette annulation de 180 000 F.

Propositions nouvelles

215 - Autres immobilisations corporelles 21 000

Le Conseil d'Exploitation de la Régie Abattoir a souhaité la mise en place d'un second poste informatique.

————— RECETTES —————

281 - Amortissement des immobilisations 21 000

Confer poste 681, Section de Fonctionnement -simple jeu d'écriture comptable (du 681 au 281)-.

M. LECHAT M. : Je voudrais savoir où en sont les discussions avec les Assemblées Départementale et Régionale pour le financement de la Régie Abattoir.

LE MAIRE : La filière porcine est prise en compte par le Conseil Général. Le Département met, en effet, en place un abattoir spécialisé pour les porcins à Saint-Pierre. Quant à la filière bovine, elle reste du ressort du Conseil Régional. L'abattage des porcs sera transférée progressivement à Saint-Pierre, alors que celui des bovins se fera toujours à Saint-Denis. Mais, nous souhaitons appliquer très rapidement un tarif "vérité". Nous demanderons donc aux éleveurs de se tourner vers le Région pour les aider à payer les frais d'abattage.

Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le Budget Supplémentaire 1990
de la Régie Abattoir
est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*